# L’autopartage, une solution économique et pratique

Territoire péri-urbain de 400 000 habitants au sein de l’agglomération transfrontalière du Grand Genève, le Genevois français est confronté à une utilisation massive de la voiture. La mobilité, ou comment faciliter les déplacements sur le territoire, représente **le cœur des priorités du mandat du Pôle métropolitain**.

Le développement d’une offre de transport public efficace sur un périmètre aussi diffus se doit d’être complété par de nouveaux services à la mobilité et de nouvelles formes d’utilisation des véhicules individuels, telles que le covoiturage ou l’autopartage.

Partant du constat que les usagers sont de plus en plus des « acteurs » de leur mobilité, la Communauté de communes du Pays de Gex a choisi d’**expérimenter une offre de mobilité alternative**. Le développement d’un **service d’autopartage**, absent jusqu’à présent sur le territoire, rentre parfaitement dans cet objectif, passant ainsi d’une logique de propriété à une logique d’usage, de sensibilisation à la préservation de l’environnement et de réduction des coûts.

**Deux véhicules** sont **disponibles 24 h/24 et 7j/7, à Gex, avenue de la Poste (à proximité de l’Office du Tourisme)**. L’utilisateur, qui peut être un particulier, une entreprise ou une collectivité publique,  peut disposer d’un véhicule pour une durée plus ou moins longue, allant de quelques heures à plusieurs journées. Il peut ainsi réduire ses dépenses en assurance et en entretien.

<http://citiz.coop/>

[www.ccpg.fr](http://www.ccpg.fr)